

Note aux étudiants de la 40^{ème} promotion

Objet : Inscription et début de la formation.

En perspective du lancement de la formation, prévue à partir du 15 Janvier 2022, les étudiants inscrits au titre de la 40^{ème} promotion sont informés de ce qui suit :

- L'obligation de l'envoi de l'attestation de vaccination contre Covid-19, par mail, au plus tard le 09/01/2022.
- Pour les étudiants tunisiens : effectuer une visite médicale au niveau de l'administration tunisienne (l'administration tunisiens assurera la procédure en la matière).
- Pour les étudiants algériens : fournir un certificat de médecine générale et de phtisiologie.
- Une réunion d'affectation des chambres est prévue le 08 janvier 2022, à distance (heure et lien vous seront communiqués ultérieurement).

Les procédures et les formalités d'inscription à l'arrivée ainsi que les dates y afférentes vous seront communiquées incessamment.

Service de scolarité

